



LE RÉVEIL

ANARCHISTE



REDACTION ET ADMINISTRATION :
Rue des Savoises, 6
GENEVE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

Le numéro : 15 centimes

SUISSE ET UNION POSTALE
Abonnement : Une année, fr. 5.—
Six mois, fr. 2.50

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX
Le Réveil, N° I. 4662. Genève

LE MASSACRE du 9 novembre

Il y a des paroles qu'il faut rappeler. Au mois de février dernier, à l'occasion d'une manifestation, d'aucuns avaient aperçu dans la caserne de Genève des camions du Département des travaux publics, sur lesquels des mitrailleuses étaient placées. Cette découverte souleva une compréhensible émotion et eut un écho au Grand Conseil.

M. Frédéric Martin, président du Conseil d'Etat, répondit ainsi aux questions qui lui furent posées:

M. le conseiller d'Etat Turretini a déclaré qu'il n'aurait pas toléré que des camions du Département des travaux publics sortissent de la caserne avec des mitrailleuses.

J'ai déclaré également, au nom du gouvernement, que ce fait non seulement ne s'était pas passé, mais qu'il ne serait pas autorisé par le Conseil d'Etat.

Je répète encore aujourd'hui qu'en vertu de l'art. 88 de la Constitution, le pouvoir de commander les forces mises à la disposition du canton appartient à la police, par conséquent au Conseil d'Etat. Il est parfaitement certain que les ordres, en cas de manifestation, partent du responsable, savoir le chef du Département de justice et police. Par conséquent, je puis donner ici l'assurance au Grand Conseil que dans aucune circonstance il ne serait sorti de la caserne, en cas de manifestation, des camions portant des mitrailleuses.

A la sortie de la séance, s'adressant au député Dicker, M. Martin disait encore ceci:

D'homme à homme, croyez-vous pour une minute que je suis capable de laisser tirer sur une foule anonyme?

A son tour, M. Tony Roche, dans une correspondance adressée à la Tribune de Lausanne, parlant de la dite séance, écrivait:

Nous eussions aimé de l'entendre dire — au lieu de se lancer dans des explications qui ne brillaient pas toutes par la clarté — que l'opinion publique, à Genève, serait de tout temps unanime à condamner avec indignation de tels moyens d'assurer l'ordre.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

Après cela, qu'il pourrait se rencontrer quelque Genève quelconque capable de laisser aller même à la simple esquisse d'un tel geste, c'est ne rien connaître de la Genève que nous connaissons.

socialistes, mais dans les victimes elles-mêmes.

Un point est surtout à bien établir. Lorsque le feu a été commandé, la troupe ne se trouvait plus qu'en présence de quelques dizaines d'individus, dont les uns voulaient la convertir sur le champ à l'idée de révolution, d'autres lui faisaient honte de son rôle. En arrière de cette minuscule avant-garde, se trouvaient des groupes de curieux et de badauds, avec ceux qui ne faisaient que passer sans s'arrêter.

Il eût suffi de faire appeler une trentaine d'agents ou de gendarmes qui arrivant du côté du temple de Plainpalais, auraient obligé la petite avant-garde à se disperser, afin de ne pas être entourée et emmenée. Mais les grands stratèges de l'armée et de la police ne pouvaient avoir l'idée d'une manœuvre si simple, et mitrailleuse et fusils furent mis en action. Douze morts — et la liste n'est peut-être pas close — et une centaine de blessés. En effet, ceux qui ont pu se relever ou trouvèrent un ami pour les aider à s'éloigner ne voulaient pas se dénoncer à la police. La liste donnée par celle-ci des victimes est ainsi fort incomplète. Le feu n'a pas été ouvert contre une foule débordante et menaçante, mais contre une poignée d'individus mêlant des propos discordants à beaucoup de bruit. Sans le remarquable sang-froid du camarade Tronchet qui, toujours en éveil, remarqua que les soldats se préparaient au massacre et jeta le cri d'alarme: « Couchez-vous! ils vont faire feu! » — la boucherie eût été encore plus effroyable.

M. le colonel Lederrey, qui voudrait faire servir la perspicacité de Tronchet pour prétendre qu'il y a eu sommation, s'empêtre dans des explications confuses et en contradiction avec celles de ses subordonnés. Après avoir constaté, d'après leur propre

point de vue et non le nôtre, que la plupart des victimes sont innocentes, il n'est permis logiquement que de condamner ceux qui les ont faites. Si la troupe avait pu sortir de la grande foule avec quelques horions et contusions, à plus forte raison pouvait-elle résister à une poignée de poursuivants mi-prêcheurs et mi-siffleurs. Morts et blessés se trouvent surtout parmi les groupes à l'arrière et les simples passants.

Au moment où le feu commença, je me trouvais devant le Café des Sports, près de trois messieurs munis de cannes, et l'un d'eux venait de dire: « Ils devraient sortir, baïonnette au canon, tout simplement! » Et cet enragé partisan de l'ordre était lui-même dans la ligne du feu! Une balle aurait pu l'atteindre pour combler ses vœux! Tout le monde s'enfuit, mais en croyant à des salves à blanc, sauf ceux qui avaient vu tomber des blessés à côté d'eux. Le feu me parut durer d'après le parcours fait avant qu'il cessât presque deux minutes.

Au même moment les gendarmes venaient de dégainer, et nous en vîmes venir à notre rencontre une vingtaine qui entrèrent dans le Café de la Poste et dans le jardin de l'Hôpital Butini pour en chasser ceux qui s'y étaient réfugiés. La grande masse continuait à remplir la rue de Carouge ignorant la tragédie qui venait de se passer à côté. L'un des gendarmes s'écria en s'adressant à un autre: « Les civils, je m'en fous! » Parmi les personnes chassées du café, l'une montrait ses mains ensanglantées, mais le gendarme continuait à la pousser brutalement sans vouloir s'en inquiéter autrement. Un ami, qui a eu à la secourir, me fit le récit d'une femme blessée à la tête par un coup de sabre. Mais elle ne fut sans doute pas la seule.

Dans la ville du désarmement



Le Conseil d'Etat qui, sous le prétexte de maintenir l'ordre, a eu à interdire plus d'une de nos conférences, cette fois-ci crut avoir à défendre la liberté de réunion et de parole et à cet effet n'hésita pas à mobiliser toutes les forces de police, même privées, et à faire venir de Lausanne un bataillon de recrues qui défilèrent en ville, avec leurs mitrailleuses!

Nous soulignons la brutale contradiction, tout en nous empressant d'ajouter que nous ne nous associerons jamais à n'importe quelle demande de défense gouvernementale. Mais nous ne voudrions ici diminuer en quoi que ce soit la responsabilité des assassins par des critiques à côté: les massacreurs n'ont aucune excuse à faire valoir, voilà le point de vue que nous voulons établir avant tout.

De même nous n'insisterons pas sur le retard apporté à la déclaration d'une grève générale de protestation. Elle a eu lieu samedi dernier et bien qu'elle ne fût vraiment pas générale, la foule put témoigner de ses sentiments par plusieurs manifestations grandioses.

A relever surtout les incidents qui se sont passés au moment de l'assermentation des troupes genevoises. M. le colonel Lederrey s'entendit traiter d'assassin, des soldats faisant écho à la foule qui se trouvait au dehors du Palais des Expositions, où la cérémonie avait lieu, entonnèrent en chœur l'Internationale. C'était leur serment à eux. Il a fallu se hâter de congédier ces troupes peu sûres pour appeler deux autres bataillons valaisans.

Les arrestations de soldats et de civils ont continué. La presse dit qu'ils seront jugés par l'autorité judiciaire militaire; c'est donc un véritable état de siège qui a été proclamé à Genève, parce que prenant au sérieux la proposition du désarmement, le tragique soir du 9 novembre, la foule avait commencé à désarmer une vingtaine de soldats, brisant leurs armes. C'était le premier geste de désarmement réel, après neuf mois de vains discours.

En attendant, la réaction continue. Nicole est arrêté. Lebet et Tronchet ont jugé plus opportun de ne pas se laisser prendre. Nous expliquons dans un autre article du journal pourquoi ces trois prévenus ne pouvaient être poursuivis cantonalement. Aussi la justice fédérale a-t-elle décidé de s'en mêler et de mettre Nicole au secret. Il sera poursuivi pour délit contre l'ordre constitutionnel et la sûreté intérieure. Nous ne voyons pas comment le code pénal fédéral pourrait trouver son application, pas plus que le code genevois. Le seul crime réel, celui d'assassinat ne pouvant s'excuser par la légitime défense, personne ne parle de le poursuivre. Inutile d'insister à souligner une pareille iniquité.

Il faut s'attendre, le calme entièrement rétabli — le peuple oublie si vite — à de nouvelles persécutions, l'état actuel de crise, d'insécurité et de mécontentement provoquant la peur en haut lieu et la peur étant toujours mauvaise conseillère.

Il serait grand temps pour la foule de se ressaisir, d'avoir enfin une volonté claire, de poursuivre une action logique pour la réaliser, de se dire que rien n'est plus à attendre d'un régime en pleine décadence et qu'il faut songer à le remplacer par une organisation toute nouvelle, relativement facile avec l'héritage de moyens, de richesses et de connaissances que nous laisse malgré tout la bourgeoisie.

La faute de la situation actuelle peut aussi bien être rejetée sur le capitalisme que sur un socialisme, qui n'a pas su être socialiste et saisir son heure. Un réformisme — d'ailleurs fort mal compris — a laissé les travailleurs incapables de remplir leur rôle historique à l'heure même où cela s'imposait. D'autres, avec leur prétention d'avoir « le pouvoir, tout le pouvoir » aux mains d'un parti au-dessus de la classe que ses chefs invoquent sans en être, nous pré-

parent un changement de maîtres et de servitude, qui ne nous donnerait que la mince satisfaction de savoir les anciens renversés, pour avoir à en subir de nouveaux, forcément fidèles à la tradition gouvernementale, et gardant ses instruments de domination monarchique des masses: police, armée et bureaucratie, dénoncées par Léline, mais qu'il renforça à son profit au lieu de s'en débarrasser.

Le régime a ajouté de nouvelles victimes à la longue et effrayante liste de celles faites sinon par le feu des mitrailleuses, par les privations et la misère. A nous de faire valoir notre droit à une vie nouvelle libérée de toute autorité inconcevable sans exploitation et sans répression.

Pourquoi Nicole n'est pas poursuivi cantonalement

Le Parquet genevois avait d'abord songé à répéter contre Nicole le coup monté et si bien réussi contre notre camarade Bertoni, il y a exactement trente ans, en novembre 1902, à la suite d'une grève générale. Mais M. Cornu a eu peut-être quelques scrupules, dont manquait entièrement M. Navazza, et n'a pas osé violer sciemment la loi. Dans une brochure en réponse au Journal de Genève, voici comment Bertoni avait nettement établi la forfaiture commise à son égard:

Nous avons été poursuivis et condamnés premièrement, « pour avoir été les provocateurs de personnes qui ont tenté de s'opposer, avec violence, à l'exécution de la loi », et cela en vertu de l'art. 87 du code pénal genevois que voici:

« Quiconque se sera opposé par des moyens illégaux et violents à l'action régulière des lois ou des autorités constituées; quiconque aura:

« 1° Contraint par des moyens illégaux et violents la volonté du Grand Conseil ou du Conseil d'Etat, empêché leur réunion ou cherché à dissoudre l'une de ces autorités;

« 2° Fait naître la guerre civile soit dans le canton, soit dans la Confédération en armant les citoyens ou habitants les uns contre les autres;

« 3° Détruit ou pillé les postes, édifices, arsenaux, magasins, caisses publiques, dépôts d'armes, vivres ou munitions;

« Sera puni comme suit:

« Les chefs ou provocateurs seront punis de trois ans à dix ans de réclusion ou du bannissement; les autres personnes de un à 5 ans d'emprisonnement.

« La tentative sera punie conformément à la loi. »

Les actes qui nous étaient reprochés n'étant pas prévus dans l'énumération de cet article la Chambre d'accusation n'en décida pas moins par extension de nous poursuivre sous l'accusation générale et on ne peut plus vague, que nous avons indiquée ci-dessus.

Or, voici ce que l'on peut lire dans le rapport accompagnant le projet du code pénal de 1874:

« Les articles 87 à 91 remplacent les articles 86 à 102 du Code actuel (de 1810).

« Nous avons supprimé les grands mots d'attentat ou de complot, qui sont vagues et peuvent prêter à l'extension, pour bien préciser quelles sont les actions qui sont punissables; nous croyons que l'art. 87, tout en étant complet, ne saurait non plus être restreint.

« L'art. 91 reproduit l'art. 100. »

Les mots soulignés ne le sont pas par nous.

Ces articles ont été votés sans discussion, c'est-à-dire avec la portée qui leur était attribuée par le rapport. Les actions punissables avaient donc été bien précisées pour ne pas prêter à l'extension, à laquelle M. Navazza n'a pourtant pas hésité à recourir contrairement à l'intention du législateur. Ce n'est pas tout. Voici, en effet, ce que dit l'art. 91:

« Dans le cas où l'un ou plusieurs des actes prévus par l'art. 87 auront été exécutés ou simplement tentés à l'aide d'une réunion armée ou non, il ne sera prononcé aucune peine, en raison de ces actes, contre ceux qui, ayant fait partie de cette réunion, se seront retirés au premier avertissement des autorités civiles ou militaires, ou même depuis, lorsqu'ils n'auront été saisis que hors des lieux de la réunion séditieuse sans opposer de résistance et sans armes. Ils ne seront punis, dans ce cas, que des crimes ou délits particuliers qu'ils auraient commis. »

Il est incontestable que cet article s'appliquait à notre cas, en admettant même l'extension illégale donnée à l'art. 87, et que je n'aurais dû être puni personnellement que pour contrevention au règlement de police exigeant pour tout cortège sur la voie publique une autorisation préalable. Mais le

jury, trompé par la Cour et M. Navazza, répondit, sans autre, oui à la première question.

Nous étions aussi accusé d'avoir porté atteinte à la liberté du travail, délit prévu par l'art. 106 que voici:

« Sera puni de la même peine (un emprisonnement de six jours à six mois et une amende de trente francs à cinq cents francs) quiconque par violence ou menaces, aura porté atteinte au libre exercice de l'industrie ou du travail des patrons ou des ouvriers. »

L'article primitif du projet ne parlait pas de « menaces », mais simplement de « violences ». Le rapporteur Dunant, dans la séance du Grand Conseil du 9 septembre 1874 proposa d'ajouter aux « violences » les « menaces et attroupements ». M. Gustave Pictet combattit ainsi cette proposition:

« ...avec l'amendement Dunant nous sommes exposés à faire des procès de tendances. Dans notre pays on ne se porte pas fréquemment à des tentatives contre la liberté d'établissement, mais on en a commis à la liberté du travail; spécialement en ce qui touche aux atteintes portées à la liberté du travail, la question est de savoir si nous voulons considérer comme un fait punissable une simple influence morale, ou bien seulement le passage de cette influence morale à l'état d'acte matériel. Voulons-nous punir non seulement l'acte, mais encore la simple menace. La majorité de la Commission ne l'a pas pensé; en tout cas la question est très grave et j'engage le Grand Conseil à ne la résoudre qu'après mûre réflexion... La majorité de la Commission a vu dans le fait de la menace la tentative d'exercer une action morale qui peut aboutir ou non, et a estimé que, se présentant dans une mesure excessivement faible, la menace ne constituait pas le caractère de délit. La Commission écarte ainsi l'attroupement. Dans les pays monarchiques où le droit de réunion n'existe pour ainsi dire que selon le bon plaisir du gouvernement il peut constituer à lui seul un fait séditieux, et nous avons vu le considérer comme tel dans un pays qui se fait gloire d'avoir donné la liberté au monde; mais c'est assurément là un terrain sur lequel nos institutions démocratiques nous interdisent de nous placer. L'attroupement ne doit être considéré comme un délit, que lorsqu'un autre fait s'y rattache, mais non quelle que soit l'intention de l'attroupement. A cet égard, la Commission estime que l'on doit s'en tenir à des faits précis et distincts.

« M. Fazy (James). — L'énumération faite par l'honorable M. Dunant, ne prévoit que les violences partant du peuple; mais c'en est bien une, par exemple, que celle qui consiste à dire: si tu vas à telle réunion je retire ton crédit, ou bien je romps ton bail. »

Voilà des opinions libérales que nous n'entendons certes plus exposer aujourd'hui par ceux qui se prétendent les héritiers des Pictet et de Fazy. M. James Fazy avait d'abord proposé de dire: « par violence ou toute espèce de contrainte », voulant ainsi prévoir les pressions qui pourraient être exercées par le patronat. Son amendement voté, sur l'observation qui lui fut faite en troisième débat qu'il prêterait aux interprétations les plus fantaisistes, il proposa de supprimer non seulement les mots ajoutés par lui « toute espèce de contrainte », mais aussi les mots « par violence ». Voici un passage de la discussion:

« M. Court. — On pourrait, surtout dans l'application de l'art 106, interpréter d'une manière fâcheuse pour les ouvriers, dans les contestations qui s'élèvent entre eux et les patrons à propos des conditions du travail.

« M. Martin. — Par l'acuité, la verdeur de ses articles, la presse peut exercer une contrainte dans un pays comme le nôtre, où les assemblées populaires prennent des décisions qui émeuvent une partie des citoyens. Traduirait-on en justice les orateurs qui auraient pris la parole dans ces assemblées? Non, sans doute; il faut donc tracer les limites définir les termes, et au lieu de « toute espèce de contrainte », dire: « Ceux qui par violence, menaces ou attroupements, etc. »

« M. Fazy (James). — Les violences partent du peuple; les classes supérieures n'en commettent pas; elles ont recours à d'autres moyens, à des violences morales. »

Le Grand Conseil finit par repousser l'amendement Fazy, tout en ajoutant les « menaces » aux « violences ». Et voici le mot de la fin:

« M. Court. — Je n'aurais pu définitivement voter l'amendement de M. James Fazy parce que j'aurais craint que le jury prononçât trop facilement des verdicts de culpabilité en prenant l'intention pour le fait. La rédaction primitive de la Commission m'eût semblé préférable, mais je me rallierai à la proposition de dire: par violence ou par menaces », attendu que, entre deux maux je choisis le moindre (Rires). »

Veut-on savoir à présent comment M. Navazza a prouvé mes « violences »? Je détache de son réquisitoire les deux passages suivants:

« Le 27 septembre, un article du Réveil de Bertoni proteste contre la conciliation et je retiens cette phrase: « c'est la canaillerie de nos gouvernants qui a roulé les employés des tramways... » Si ces termes ne sont pas un appel à la violence, il n'y a plus d'appel à la violence.

« ...Bertoni, violent de son tempérament, il lui est difficile de ne pas l'être en lisant un discours. Il n'est pas nécessaire que les paroles violentes soient prononcées, mais soient pensées pour que la foule en saisisse tout de suite le sens. »

Et le jury, qui ne pouvait me condamner que pour des « faits précis et distincts », n'a pas hésité à le faire pour un article que je n'avais pas écrit et dont M. Navazza se plut à me nommer lui-même l'auteur, et pour des paroles violentes que je n'avais pas prononcées. Notez bien que c'est ainsi que M. le procureur établissait la provocation « expresse et directe », exigée par la loi. Celle-ci, d'ailleurs, ne vise nullement ni les articles de la presse, ni les discours dans les assemblées. Les paroles de M. Martin, que nous avons rapportées ci-dessus, nous le prouvent.

La leçon d'un massacre

Est-il possible de dégager des événements de mercredi dernier une leçon profitable, et peut-on normalement espérer que cette leçon inspirera à l'avenir les actes de ceux qui aujourd'hui, font profession de diriger la classe ouvrière, et de cette classe ouvrière elle-même? Nous voudrions à tout le moins que ces douze morts et ces quelques dizaines de blessés ne aient pas été absolument en pure perte, mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer à cet égard un certain pessimisme.

Revoyons dès l'origine l'enchaînement des faits, et cherchons donc s'il nous est possible de dénicher quelque part le moindre indice permettant de prévoir un développement différent, de semblables conjonctures venant à se renouveler.

Première maille de la chaîne tragique: le meeting de l'Union nationale, incontestablement, il est constitutionnel. Incontestablement, le moment était venu; pour la réaction, de chercher à reprendre une ultime offensive en face des progrès constants du socialisme ces dernières années et au lendemain d'une victoire électorale assez nette au sujet de l'initiative fiscale. Cette offensive, ce ne sont ni des morts ni des blessés qui l'empêcheront de la poursuivre. Inutile de s'abuser là-dessus. Une nécessité vitale autant qu'historique obligera cette bourgeoisie décadente à passer par-dessus tous les cadavres, fussent-ils se chiffrent par milliers, pour défendre ses privilèges et sa peau. Il y aura donc de nouveaux meetings de ce genre, et tout aussi provocateurs.

Deuxième chaînon: riposte du Parti socialiste et appels répétés et officiels à la contre-manifestation. Il n'était sans doute pas possible de prévoir, à ce moment-là, que la réaction de la troupe serait aussi brutale. Mais quand bien même la certitude eût été acquise à l'avance qu'aucun décès ne serait à déplorer, nous estimons que le Comité directeur du P. S. a cru bien à tort son honneur atteint par la manifestation de gens qu'il n'avait cessé de traiter de pitres. Il est certain que le P. S. n'aurait pas perdu une parcelle de son prestige en laissant faire ce meeting, comme il en faisait bien d'autres. En fait, l'annonce de ce meeting nous a mis en prison ceux qui désolent nos esprits et nous enseignent la désobéissance. Et dans les rangs de nos camarades, les idées de la réaction ont été semées et ont germé. Qui l'empêchera de lancer à son tour la mise en accusation d'Oltramare et de ses pâles comparses? Une descente dans la rue immédiate n'aurait pu se justifier, à notre avis, qu'en cas d'une menace fasciste sérieuse, et telle qu'il eût réellement été lâche de la laisser prendre corps. Mais c'était loin d'être le cas mercredi soir, et il était aussi maladroit de donner un tel crédit à Oltramare en intervenant contre lui de cette façon, qu'il avait été maladroit de le combattre auparavant comme danger fasciste, en portant Moriaud sur la liste du parti et le hissant ainsi au pouvoir. D'autre part, ceux de nos fascistes véritables qui avaient pu espérer un instant avoir trouvé leur homme en Oltramare, au temps de la brusque ascension de l'O. P. N., ont rapidement su à qui ils avaient affaire, et l'ont promptement laissé tomber. Les succès optiques d'Oltramare sont dus bien plus à la nullité de nos politiciens bourgeois locaux qu'à sa réelle valeur politique, qui est bien maigre. Alors qu'il ne s'agissait en réalité que d'une attaque personnelle contre deux hommes politiques dans laquelle l'honneur de la classe ouvrière en

tant que telle ne saurait être atteint (cet honneur peut-il être atteint par Oltramare) on a voulu identifier l'amour-propre blessé de deux chefs à l'intérêt réel de cette classe ouvrière, ce qui, pour des anarchistes en tout cas, est une manœuvre qui ne doit pas prendre. C'est évidemment l'affaire de ceux qui ne conçoivent une œuvre d'émancipation que dirigée par des chefs, de couvrir ces derniers en toutes circonstances et quelles que soient leurs initiatives, mais nous avouons nous être anxieusement demandé si les anarchistes ont à prendre part à de telles affaires autrement qu'en curieux. Quand seul le prestige de chefs est en cause, et non l'intérêt réel de la classe qu'ils veulent représenter, quelle doit normalement être l'attitude de ceux dont l'une des devises est: « A bas les chefs »?

Mais nous pensons également que ces observations ne resteront, hélas! que de la pure théorie, et qu'en pratique nous verrons à nouveau des chefs attaqués personnellement faire appel à leur troupe en assimilant son prestige au leur, et cette troupe obéir aveuglément.

Alors, puisque de nouveaux meetings réactionnaires sont fatals, et que des contre-manifestations socialistes sont aussi fatales peut-on au moins espérer que le Conseil d'Etat agira différemment? Pas davantage. Il se retranchera derrière la liberté de réunion, et fera à nouveau appel à la troupe pour la faire observer. Peut-on prévoir alors, en désespoir de cause, que cette troupe refusera de tirer? Encore moins. Il ne faut pas se lasser de répéter que l'homme en uniforme n'est que machine à obéir et à tuer. Je me demande combien il en faudra encore de douloureux exemples pour qu'on se mette ça dans la tête.

Alors? Alors, il y aura encore, malgré tous les souhaits émis à profusion ces derniers jours par quantité de bonnes âmes, des massacres et des morts. Nous voyons là une absolue fatalité, et toute l'histoire des luttes ouvrières est là pour nous donner raison. Aussi peu encourageant que cela puisse apparaître aux âmes sensibles, nous pouvons déjà préparer les prochaines couronnes. Il n'y a pas de solution.

Il y aurait bien une solution. Longtemps encore existeront des réactionnaires et des socialistes pour se battre, et des Conseils d'Etat pour assurer les choses. Ce n'est pas cela qu'il faut compter supprimer du jour au lendemain. Mais à travers toutes les causes fatales que nous avons énumérées, il y en a une cependant qui ne nous semble pas devoir appartenir au même ordre de fatalité. Il ne devrait pas être fatal que des êtres humains, doués d'un cerveau normal, obéissent bêtement à tout ce qu'on leur commande. Il y aurait là la solution à tous les problèmes sociaux, tout simplement. Refus du travailleur de se laisser exploiter. Refus du soldat de se laisser massacrer et de massacrer. Refus de mordre à tous les bourrages de crânes qui en sont la criminelle préparation. Toute la solution du problème social, vous dis-je. Toute la morale anarchiste.

Seulement, braves gens, pour qu'elle puisse se réaliser, il faudrait commencer à ne pas en avoir tellement peur, et à refuser obstinément de la comprendre. Et il faudrait tout modifier en vous et autour de vous, vos préjugés, votre paresse d'esprit, votre abrutissement. Car c'est tout votre système d'éducation qui s'écroule. Obéissance! La sacro-sainte obéissance! Continuez donc à entretenir vos esprits dans l'obéissance à vos chefs, à vos patrons, à vos maîtres, à vos supérieurs. Mais ne vous étonnez pas qu'ils puissent vous faire des mauvais traitements, qu'ils puissent vous faire des mauvais traitements, qu'ils puissent vous faire des mauvais traitements. Et dans les rangs de nos camarades, les idées de la réaction ont été semées et ont germé. Qui l'empêchera de lancer à son tour la mise en accusation d'Oltramare et de ses pâles comparses? Une descente dans la rue immédiate n'aurait pu se justifier, à notre avis, qu'en cas d'une menace fasciste sérieuse, et telle qu'il eût réellement été lâche de la laisser prendre corps. Mais c'était loin d'être le cas mercredi soir, et il était aussi maladroit de donner un tel crédit à Oltramare en intervenant contre lui de cette façon, qu'il avait été maladroit de le combattre auparavant comme danger fasciste, en portant Moriaud sur la liste du parti et le hissant ainsi au pouvoir. D'autre part, ceux de nos fascistes véritables qui avaient pu espérer un instant avoir trouvé leur homme en Oltramare, au temps de la brusque ascension de l'O. P. N., ont rapidement su à qui ils avaient affaire, et l'ont promptement laissé tomber. Les succès optiques d'Oltramare sont dus bien plus à la nullité de nos politiciens bourgeois locaux qu'à sa réelle valeur politique, qui est bien maigre. Alors qu'il ne s'agissait en réalité que d'une attaque personnelle contre deux hommes politiques dans laquelle l'honneur de la classe ouvrière en

La pensée anarchiste n'est pas un jeu, elle est une lutte. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les chefs », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les policiers », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les fonctionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les bourgeois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les réactionnaires », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les socialistes », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les Conseils d'Etat », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les lois », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les juges », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire: « A bas les soldats », elle veut les détruire. Elle ne se contente pas de dire

Quelques réflexions prophétiques

Dans la brochure La troupe et les grèves publiée par nos camarades de Saint-Imier en 1905, nous extrayons ces pages:

Il va de soi que nous unissons au conseil de ne pas tirer sur les grévistes; pourtant le soldat se rendant sur une place de grève est-il sûr de pouvoir se soustraire à cette éventualité? Appelé à disperser la foule, celle-ci opposant de la résistance, que fera-t-il? Obéira-t-il au commandement de « feu »? Ou refusera-t-il obéissance? S'il refuse obéissance, c'est-à-dire préfère quelques mois de prison pour insubordination n'aurait-il pas mieux valu mettre en œuvre que la troisième tactique qui est le refus catégorique de marcher? Nous ne nous affirmons même qu'il n'y a pas de milieu: ou se faire les complices des basses œuvres de la bourgeoisie, ou s'opposer catégoriquement à l'appel gouvernemental et militaire.

La tactique de marcher, en temps de grève, mais d'employer tous les moyens possibles pour la non exécution des ordres reçus et surtout de ne pas tirer sur les grévistes, est préconisée par ceux qui comprennent toute l'injustice que comporte l'intervention de la troupe dans les conflits, et qui reconnaissent aussi que le meilleur moyen de l'empêcher serait le refus de marcher, mais qui ne veulent pas cependant propager ce dernier moyen parce que, disent-ils, n'ayant pas les ressources nécessaires pour soutenir les familles de ceux qui refusent de marcher, ils ne peuvent endosser cette responsabilité.

Nous avons essayé de démontrer il y a un instant que cette tactique ne pouvait être mise en pratique que sous peine d'encourir de la prison, de sorte que, l'argument de ceux qui ne veulent pas préconiser le refus de marcher à cause de ses conséquences n'a aucune valeur, pour la simple raison que celui qui refuse obéissance et refuse de tirer sur les grévistes, tombe sous le coup de la même pénalité que celui qui refuse de marcher; et l'on ne peut admettre que la prison soit plus douce pour celui qui a refusé de tirer, que pour celui qui a refusé de marcher. Donc, les conséquences sont absolument les mêmes.

C'est pourquoi nous répétons qu'il n'y a pas de milieu: ou le soldat sera l'instrument de la répression capitaliste, ou il refusera de marcher.

Pour notre part, si nous préconisons le refus de marcher en temps de grève, c'est pour la simple raison que nous n'avons pas d'autre moyen avant de nous armer. C'est pour la raison que nous ne sentons pas en nous les dispositions nécessaires pour devenir assassins en attendant des frères de travail. Et comme nous l'avons déjà dit, le soldat se rendant sur une place de grève n'est pas sûr de pouvoir se soustraire à cette éventualité.

Il suffirait de rappeler la grève de La Chaix-de-Fonds et particulièrement l'échauffourée du dimanche soir 7 août 1904, bagarre qui aurait pu avoir les conséquences les plus sanglantes. Qu'on se figure une section ou une compagnie entourée par deux ou trois mille personnes surexcitées par les provocations et les brutalités policières, énervées par l'état de siège, et on comprendra qu'il n'eût fallu dans ce moment critique qu'une pierre lancée ou un coup de feu pour provoquer une terrible boucherie. Mettez-vous alors à la place du troupière qui, malgré toutes les bonnes intentions qu'il pourrait avoir recevrait dans une semblable mêlée une pierre ou un horizon quelconque, et vous reconnaîtrez que, tout chrétien qu'il puisse être, il ne mettra pas en pratique les préceptes de la Bible en offrant l'autre joue, mais que son instinct de conservation le poussera, malgré lui, à faire emploi de ses armes.

Le 9 novembre, lorsque la troupe a tiré, elle n'était plus en présence de la masse des manifestants, mais d'une poignée d'individus sans armes et inférieurs en nombre, derrière lesquels stationnaient de petits groupes de curieux absolument paisibles. L'instinct de conservation n'entraîne donc plus en jeu; la discipline aveugle, faite d'obéissance irraisonnée, seule nous a valu l'affreux massacre.

VICTOIRE!

Nous venons d'éditer en carte postale et en tableau en couleurs, format 48x66 cm., une nouvelle œuvre de Firmin Sagrista, auteur de *L'ultime vision de Montjuich* et de *Si vis pacem!* qui eurent un si grand succès. La carte est en vente au prix de 20 cent., le tableau de 1 franc. Travail suggestif et excellent pour la propagande antimilitariste. Nous enverrons gratuitement la carte à tous ceux qui nous en feront la demande.

Les marchands de canons

Krupp et Schneider

A maintes reprises la presse indépendante et d'avant-garde a mis en évidence la collusion qui existe entre les marchands de canons et les gouvernements pour faire prospérer l'industrie de la mort. Récemment, la fasciste *Stampa* de Turin, a publié un article sur ce sujet et souligné l'attitude des deux grands vendeurs aux magnats de l'industrie de la guerre. Il convient de se souvenir, en l'occurrence, que la *Stampa* est soumise à un régime qui ne rêve que plaies et bosses et dont le chef a repris le thème de Cagliostro: « Il faut la poudre sèche. Cette règle s'applique à la sincérité du journal italien. L'article cité est pas moins intéressant à plus d'un point de vue.

Parmi les rares personnes que la Conférence de Genève a pleinement satisfaites, il faut citer, sans hésitation, E. Schneider, du Creusot, c'est-à-dire le plus grand fabricant de munitions de l'Europe entière.

Schneider a toutes les raisons de se déclarer satisfait; non seulement les mesures pour le désarmement prises à Genève ont été extrêmement réduites, mais, surtout, l'industrie privée des armements a, encore une fois, eu gain de cause.

Au cours de ces dernières années, un mouvement s'était, en effet, formé un peu partout contre ceux que l'on appelle les marchands de canons.

Mais, à chaque conférence s'occupant du désarmement, les marchands de canons sont toujours sur le qui-vive.

Pour la Conférence du désarmement de Genève, les grands fabricants d'armes se mirent sur le pied de guerre. Tous les moyens les plus persuasifs furent mis en jeu, afin qu'il ne sorte pas de la conférence une réduction quelconque, fût-ce par erreur.

La politique de Tardieu n'a pas été autre chose, comme chacun sait, que la réalisation de la politique des gros industriels du fer et de l'acier. Avec l'avènement d'Herriot au gouvernement, les choses n'ont pas beaucoup changé, car, quelle que soit la personne qui soit au pouvoir en France, le Comité des Forges — dont E. Schneider est président honoraire et F. de Wendel, président — continuera de faire la loi dans l'économie nationale et la politique financière. Le Crédit lyonnais, le groupe bancaire qui soutient Herriot, a de gros intérêts dans l'industrie métallurgique. Commençons par Tardieu, son prédécesseur et rival politique.

En 1904, à Genève, les marchands de canons ont donc été les plus forts. Voilà que Schneider va, en pleine prospérité, célébrer le premier centenaire de ses usines.

Mais, hélas! au cours de ces deux derniers mois, et après la victoire de Genève, un nuage est venu troubler le beau ciel du centenaire: la parité demandée par l'Allemagne.

Si l'on admet a priori qu'à Genève on n'obtiendra absolument rien en fait de réductions, il faudra également admettre que la requête allemande finira par être accueillie, que la France le veuille ou non. Et son acceptation amènera logiquement le retour du concurrent le plus formidable de Schneider: Krupp.

La rivalité de ces deux gros industriels du fer et de l'acier pour la conquête du marché mondial des armes refléta fidèlement la rivalité franco-allemande de 1870 à 1914. En examinant de près les événements historiques, on pourrait même aller jusqu'à dire que c'est plutôt la rivalité Krupp-Schneider qui a influencé les rapports franco-allemands.

Au début de l'année 1914, par exemple, trois journaux parisiens, le *Figaro*, l'*Echo de Paris* et le *Matin*, découvrirent tout à coup, et avec un ensemble parfait, les qualités extraordinaires des mitrailleuses françaises et la supériorité incontestable que celles-ci conféraient aux vaincus de Sedan. Le député Schmidt, apparenté à la Schwerindustrie, montra ces journaux au Reichstag, interpellant le chancelier de l'Empire. Avec une forte majorité et sans discussion, le Reichstag vota une proposition tendant à augmenter le nombre des mitrailleuses allemandes.

Au cours du procès de Bolo pacha, on apprit, par la suite, que la campagne des journaux français avait été payée par Krupp et par les usines allemandes d'armes et de munitions de Karlsruhe. On exhiba aussi la lettre de Krupp et de ses associés à leur représentant parisien:

« Nous vous avons télégraphié: attendez notre lettre à Paris. La raison de ce télégramme réside dans le fait que nous voudrions voir publié dans l'un des journaux les plus répandus, si possible le *Figaro*, un

article sur ce sujet: « L'état-major de l'armée française a décidé de hâter l'équipement en mitrailleuses et d'en commander le double de ce qui avait été décidé. »

Ce genre de corruption a été pratiqué par Krupp et par Schneider aussi bien nationalement qu'internationalement: ils furent les animateurs de cette formidable course aux armements qui caractérise la période trouble qui précède 1914.

Puis vint la guerre, avec la défaite de l'Allemagne et le Traité de Versailles.

En imposant à l'Allemagne un désarmement quasi intégral et en transformant ses industries de guerre, le Traité de Versailles fit disparaître le plus gros concurrent de Schneider. Un succès indiscutable, c'est vrai, mais comment travailler sans concurrent? On ne pouvait plus invoquer les menaces de l'empereur et les manœuvres de Krupp, Schneider et ses journaux trouvèrent autre chose: les armements secrets de la Reichswehr. La fabrication d'avions et d'armes pour le compte de l'Allemagne s'agrandit démesurément en Hollande, en Suède et en Russie. Puis vint la menace du bolchevisme: une Russie armée jusqu'aux dents et prête à se ruiner sur ses voisins. La Pologne, la Roumanie et tous les autres Etats balkaniques devinrent ainsi un débouché important pour les canons du Creusot.

Il y a quelques jours, l'*Echo de Paris*, le *Journal des Débats* et *Paris-Midi* annonçaient que l'Allemagne, sans attendre la réponse de Genève, avait déjà commencé à s'armer et que les grandes usines de la Ruhr et de la Westphalie avaient repris la fabrication des canons et des mitrailleuses.

C'est encore une manœuvre de Schneider et Cie pour dissuader le gouvernement français de réduire les dépenses militaires dans l'élaboration du bilan pour l'année qui vient et pour donner, en même temps, un morceau de sucre à l'opinion publique, qui verra augmenter les impôts.

Que Schneider et Cie se rassurent. Si l'Allemagne arme, et si le grand rival surgit à nouveau, ils n'y perdront rien: les nécessités de la « sécurité » doubleront et tripleront, et les commandes ne manqueront pas.

Ainsi est démontré une fois de plus que les gouvernements et la grande presse sont dans les mains des marchands de canons et des barons de l'industrie lourde. Mais ce que l'on ne comprend guère, c'est que les peuples accordent encore quelque créance aux tromperies criminelles des gouvernants et des journaux corrompus. Il serait cependant temps qu'ils se décident à voir les faits tels qu'ils sont et agir en conséquence. Jdx.

Autour du malthusianisme

Dans un article sur les divagations malthusiennes, nous relevons d'abord ces lignes sur le fameux pasteur:

On aurait tort d'imaginer que l'*Essay on population* de Malthus est résulté de recherches scientifiques, d'observations ou même de statistiques exactes.

Comme l'a fort bien mis en évidence l'ancien président de la Ligue allemande pour la Réforme agraire, Adolph Damaschke, le pasteur protestant, Thomas Robert Malthus n'eut, en écrivant son fameux *Essai*, d'autre but que de rappeler par écrit les objections opposées à son père au cours d'ardentes et passionnées discussions.

Le père de Malthus était ami de Rousseau, et admirateur de Condorcet, et approuvait les théories de Godwin sur le communisme libertaire.

Godwin avait fort bien compris que la misère des masses était engendrée par l'appropriation nobiliaire et capitaliste de la propriété privée et que celle-ci était la source de l'injuste distribution des richesses. Malthus père, disciple de Godwin, considérait que le changement d'organisation sociale préconisé par ce dernier « garantirait à chacun, contre un travail modéré, une vie simple, mais exempte de soucis; genre de vie qui permettrait le perfectionnement intellectuel et moral, une notable influence de la raison sur les actions individuelles et sociales et la disparition de la misère morale et matérielle. »

Il faut se reporter à l'époque où parut l'œuvre de Malthus (1798-1803) pour en comprendre le succès prodigieux.

L'avènement d'une société meilleure préoccupait les esprits et provoquait les plus magiques espoirs, aussi bien chez les écrivains et les savants que parmi les classes laborieuses durement exploitées. Malthus, en appuyant sa théorie sur une prétendue démonstration scientifique, fut d'emblée considéré comme un grand homme et regardé comme un sauveur par les lords propriétaires et les barons de l'industrie et de la finance que la diffusion

des idées révolutionnaires avait rendus inquiets et tremblants.

L'auteur R. Broca soumet ensuite à une critique serrée le malthusianisme. Citons ce passage:

« Surpopulation » veut dire: trop d'hommes pour trop peu de marchandises; tandis que « surproduction » signifie: trop de marchandises et pas assez d'hommes. Quelle piètre logique! Les hommes, loin d'avoir souffert de surproduction, n'ont jamais eu à se plaindre que de sous-consommation et de mauvaise répartition des produits. Si tous les hommes pouvaient acheter ce dont ils ont besoin, le terme de surproduction disparaîtrait instantanément du dictionnaire.

C'est aussi notre avis, comme nous soulignons encore à cette conclusion:

Donc, exploités de tout ordre, remisez ce vieux argument « que le paupérisme est dû à l'excès de population » dans l'arsenal de l'économisme capitaliste. C'est un outil rouillé qui salit les mains de ceux qui désirent proprement instaurer un ordre social libérateur.

Allons, camarades, délaissez définitivement le bluff et des sophismes de ce valet des grands de ce monde, qui trouvait naturel que la classe pauvre fût décimée de tout temps, par la faim, la maladie et la guerre, pour le plus grand profit de la noblesse et de la bourgeoisie.

Vous avez d'autres raisons — et plus convaincantes et exactes, à exposer, pour appuyer la propagande en vue de la limitation de la natalité. Persévérer dans l'affirmation fautive et tendancieuse que la misère sociale est due à l'excès de population, c'est adopter les vues de votre propriétaire et de votre pipelette; c'est donner des armes à l'exploitation politique et économique qui résulte de la mauvaise organisation de la propriété et c'est aussi faire le jeu de ses bénéficiaires.

Le pasteur Malthus a fort bien rempli son métier de pasteur, mais nous n'avons rien à lui emprunter.

Notes en marge

Fonctions d'Etat.

Il y a cinquante ans, dans sa brochure *L'Anarchie*, notre camarade Malatesta avait fait ressortir qu'en France les agents de la louteveterie, chargés de détruire les loups, se gardaient bien de le faire radicalement, car ils auraient ainsi détruit du même coup leur emploi; or voici que nous lisons quelque chose de semblable, mais beaucoup plus grave:

Les journaux annoncent qu'au cours des recherches effectuées par les autorités de Brunswick, la police a mis la main sur deux fonctionnaires qui sont prévenus de falsification de documents et de malversations.

L'enquête de la police a en outre établi que deux fonctionnaires des Chemins de fer du Reich avaient commis des attentats contre des trains dans les environs de Brunswick et avaient gravement endommagé les installations ferroviaires. Les faits criminels remontent à 1928. Ces deux indélébiles fonctionnaires plaçaient des blocs de pierres ou des troncs d'arbres sur les voies ou tiraient sur des trains. Ils se livraient à ces actes dans le but de faire ressortir la nécessité d'une surveillance de la voie et de prouver l'indispensabilité de leurs fonctions d'inspecteurs; les résultats de l'enquête menée à ce jour établissent que ces individus ont commis près de soixante attentats de ce genre.

Pas besoin de surveillants s'il n'y a rien à surveiller, et alors il faut prouver pratiquement la nécessité d'une surveillance. L'idéal de l'ordre serait: la moitié de l'humanité surveillant l'autre moitié. N'est-ce pas en invoquant et maintenant le désordre que l'anarchie est jugée impossible? Excellente propagande gouvernementale par le fait que celle de ces deux inspecteurs criminels.

Fiel marxiste.

Dans une revue de grands prêtres marxistes, affichant le mépris le plus complet pour tout ce qui est en dehors de leur doc-

Boycottons La Suisse
Journal fasciste

trine et se donnant des airs de « je sais tout » infaillibles, nous relevons ces lignes:

Les anarchistes espagnols continuent de faire le jeu de la bourgeoisie réactionnaire. C'est dans leur tradition. A Figols, village du Llobregat, ils ont proclamé « la commune libre » et la « révolution sociale ».

Nous aimerions connaître les résultats merveilleux obtenus par les marxistes de toutes gradations dans le monde entier. D'un épisode, dont les contradictions mêmes sont probablement le fait des différents groupements qui y ont participé, juger toute une doctrine et ses militants est déjà malhonnête.

Le pays où la doctrine marxiste a été la plus répandue, est certainement l'Allemagne et chacun peut juger le jeu qu'elle y a joué. Il en a, du reste, été de même partout ailleurs.



LAUSANNE

JOURS DE PROTESTATION

J'ai vécu tous les événements qui se sont déroulés depuis le mercredi soir 9 novembre. Le spectacle imposant que nous a offert la classe ouvrière, le peuple, la masse en ces journées, m'a renforcé dans mes plus profonds espoirs révolutionnaires et malgré que j'aie, en écrivant ces lignes, les larmes aux yeux, des larmes de rage et de colère, mon optimisme et ma confiance en cette masse, cette « vile masse », comme disent quelques-uns, sont inébranlables.

Chacun connaît les faits. Mais il n'est pas inutile de les rappeler brièvement.

La soirée de mercredi.

La nouvelle des massacres militaristes de Plainpalais parvient dans notre ville dans la soirée de mercredi 9 novembre et provoque chez tous ceux qui apprennent l'horrible crime bourgeois une émotion, une consternation et une indignation indescriptibles. Le Parti socialiste qui juste à ce moment tient une assemblée décide de protester en formant un cortège auquel se joignent les camarades qui sont au Cercle ouvrier et quelques instants plus tard les membres du Parti communiste.

La journée de jeudi

Le matin est calme. A midi on annonce l'arrêt du Conseil d'Etat qui interdit toute manifestation sur la voie publique; les afficheurs apposent les premiers placards de mise de piquet des troupes vaudoises. A deux heures, la Maison du Peuple est noire de monde, à 2 h. 30 elle est pleine à craquer et dehors des milliers de personnes stationnent n'ayant pu trouver de place à l'intérieur. A 14 h. 30, l'assemblée est ouverte et les quelque 1200 camarades qui sont là observent une minute de silence à la mémoire des assassinés de Genève.

Notre camarade Tronchet, de Genève, parle ensuite des terribles événements. Traduire son discours m'est impossible, la foule vibre sous la parole chaude de l'orateur anarchiste et plus d'un œil s'humecte quand il narre le massacre dont il n'a pu échapper que grâce à sa connaissance pratique révolutionnaire.

Schaeffer, président de l'Union syndicale de Lausanne, lui succède et exprime l'indignation et l'horreur qu'a éprouvées la classe ouvrière à l'annonce de la terrible soirée. Il invite la classe ouvrière à réaliser son unité et à répondre par la grève générale à la camarilla des massacreurs.

Dubrez, dans un discours empreint de réelle et poignante émotion, exprime les mêmes sentiments et il invite également la classe ouvrière à répondre d'une manière cinglante au fascisme qui pointe.

C'est ensuite le camarade Dr Jeanneret, président du P. S., qui démontre le véritable rôle de l'armée. « Chacun, dit-il, et les officiers en particulier, sait très bien que notre armée ne peut pratiquement servir à la défense nationale, dès lors elle n'a raison d'être que pour mitrailler le peuple, comme ce fut le cas hier soir à Genève. »

Enfin des résolutions demandant l'élargissement immédiat des emprisonnés et l'arrestation des coupables furent votées par l'assemblée qui s'écoula ensuite calmement au chant de l'Internationale. Ce calme cachait la tempête et la soirée allait prouver qu'il était tout de surface.

Dès 20 heures, la place de St-Laurent et celle de la Riponne, ainsi que la Palud et les rues adjacentes se remplissent de monde. La foule devient houleuse quand surgissent les évènements. Ces derniers s'attaquent à la rude tâche de disperser le peuple. Quelques jeunes et inexpérimentés de ces flics, affolés par la résistance pourtant toute passive de la foule, sortent leur matraque et avec une violence inouïe cognent sur les crânes des citoyens hommes ou femmes. Malheureusement la foule ne réagit pas, tout juste par-ci par-là quelques coups de poings et des bourrades.

Mais la filaille tente de s'introduire au Cercle ouvrier. Vivement les portes du bas sont fermées et une cinquantaine de copains se posent derrière et résistent. A coups de matraques les flics cassent les vitres dont les éclats blessent quelques camarades. Mais ils ne peuvent s'introduire et la menace des revolvers ne fait même pas reculer les courageux compagnons qui réussissent à repousser le barrage policier jusqu'au milieu de la place St-Laurent. Et de dix mille poitrines sortent les cris répétés de: Assassins! Assassins!

A la même heure sur la Riponne, les hydrants aspergent la foule, la mêlée devient générale. Sur la Palud le peuple et la police sont également aux prises. Des pavés volent en l'air pour retomber sur la tête des policiers. Des vitres se cassent. Mais aucun mot d'ordre n'a surgi. Les « chefs » sont désemparés, et l'émeute, sans buts, finit vers les deux heures du matin; le calme renaît; la foule s'est dispersée, non par l'action de la police, mais par lassitude, fatiguée d'avoir hurlé sans but, sans objectif, non sans raison, mais sans véritable conscience révolutionnaire.

La journée de vendredi

Au Cercle ouvrier grande animation; beaucoup de camarades ont continué la grève générale décrétée hier par le bâtiment. On apprend que la police a pris des mesures extraordinaires; trois escadrons de cavalerie sont mobilisés à Morges et le bruit court (je n'ai pu le contrôler) que des dragons sont massés au Comptoir suisse. Dans l'après-midi on s'abrite les rues qui sont autour du Cercle ouvrier. C'est pour permettre les charges de cavalerie contre le peuple;

c'est... froid et méthodique de l'assassinat collectif.

Vers le soir, des 20 heures, les rues sont barrées par d'importantes forces de police et de gendarmerie et seuls peuvent passer ceux qui se rendent à leur domicile ou au Cercle ouvrier. Les présidents de syndicats ainsi que les délégués sont convoqués pour prendre des décisions importantes; le résultat de la votation est acquis à la grève générale, mais les bonzes syndicaux qui sont là, les Schurch, les Maillard et tutti quanti ne peuvent pas s'opposer à ce verdict révolutionnaire. Leur réformisme en est tout bouleversé. Ils emploient une manœuvre qui leur est si inutile de revenir là-dessus. Il n'est pas sourd que celui qui ne veut pas entendre. Dans les escaliers noirs de monde on attend le résultat en criant et en tapant contre la porte; à un moment donné le chambard devient indescriptible. Alors j'ai vu un spectacle peu ragoutant; des délégués se lèvent, très pâles, la main sur le cœur, un tremblement les secoue, c'est la peur. Et pourtant derrière la porte ce sont surtout des femmes qui manifestent leur impatience. Un président de syndicat, tout pâle de peur, dit qu'il veut aller chercher la police! Quel dégoût!

En bas, sur la place, des centaines de flics avec le casque des soldats sur la tête, tiennent le pavé, une cinquantaine de gendarmes sont massés contre l'église de St-Laurent; leurs forces sont terribles; le peuple le comprend et il ne tente aucune manifestation; on sent que c'est fini.

Mais la leçon nous sera profitable; la prochaine fois, espérons que les événements ne nous dépasseront pas comme ce fut le cas ces jours.

Octave Heger.

LA CHAUX-DE-FONDS

Après la boucherie de Genève.

Sitôt la nouvelle de l'horrible massacre par la troupe, des manifestants genevois connue en notre ville, le Parti communiste organisa spontanément une manifestation le soir à 18 heures sur la Place de la Gare.

Les orateurs: Béguin et Baccard surent trouver les mots qui conviennent pour dénoncer l'acte odieux commis par le gouvernement genevois.

Regrettons toutefois que nous n'ayons pu tout proposer ce qui se fait en Suisse, la fameuse dictature prolétarienne, les frais de tous les discours, nous semble qu'il y aurait eu quelque chose de mieux chez nous sans s'occuper de la situation dans un pays où le prolétariat n'a pas la même mentalité et les mêmes conceptions que celui de Suisse.

Plusieurs centaines de personnes accourues ont encouragé les orateurs de braves énergiques.

La manifestation a duré tout au plus vingtaine de minutes et à part une tentative d'obstruction, faite par de jeunes intonants, elle s'est déroulée sans incidents notables. A tout hasard, on avait envoyé sur les lieux le préfet accompagné du commissaire de police avec des agents en civil.

Le lendemain, la presse « neutre » et bourgeoise s'en donnait à cœur joie pour ridiculiser ce meeting. Il faut lire à ce sujet l'Effort et l'Impartial. C'est écœurant! Ces deux comptes rendus ont sûrement été pondus par des idiots et, en conséquence, nous les excusons de travestir ainsi les faits.

Malgré nos divergences d'opinion, il nous paraît utile de féliciter les orateurs communistes pour leur courage et leur promptitude de décision. Il faut certainement avoir du cran pour tenir tête en si petit nombre à une foule plutôt hostile et composée en grande partie d'éléments habitués à entendre un tout autre son de cloche.

Pour nous, et dans les heures graves que nous traversons, la lutte dure et stérile sur des questions théoriques plus ou moins importantes doit être remise à plus tard. Il est temps maintenant de se serrer les coudes et de former un véritable front unique des opprimés contre la réaction qui monte et qui finira par nous écraser si nous restons ainsi divisés.

M. D.

Manifestation socialiste.

Samedi après-midi, le Parti socialiste ainsi que les organisations ouvrières, avaient organisé une manifestation de protestation contre les agissements assassins des réactionnaires genevois; également à ce meeting plusieurs centaines de personnes ont écouté les deux orateurs: MM. G. Schelling et Jaquet. Ceux-ci se sont élevés avec force contre les faits sanglants dont la ville de Genève a été le théâtre. Ils ont assuré les familles des victimes de la sympathie émue des ouvriers de notre région.

Cette manifestation s'est déroulée dans un calme parfait et aux sons entraînants de marches jouées par la fanfare ouvrière. Ce qui aurait dû être une longue clameur de révolte n'a pas même été souligné par les accents de l'Internationale. On sentait par-

mi les dirigeants socialistes le souci d'éviter la moindre excitation et comme toujours de rester dans les voies étouffantes de la légalité.

A propos, remarquons en passant que cette légalité ne donne pas trop de tracas à la bourgeoisie: témoin le massacre de la rue de Carouge.

La légalité, c'est le moyen pour nos oppresseurs de conserver leurs privilèges, de laisser crever de faim ceux qui produisent et de les massacrer à coups de mitrailleuses s'ils ont la moindre velléité de protester.

Voilà à quoi ont abouti toutes les belles promesses faites au peuple travailleur et il ne faut pas s'étonner si, au sein de celui-ci, s'élevaient d'amères critiques contre ceux qui avaient pris l'engagement de travailler à son bien-être matériel et moral.

Soutenez les réfractaires.

Le réfractaire Wilm Blum, de Locle, est détenu à la prison de Yverdon, à la Chaux-de-Fonds pour y subir une peine de un mois.

Les amis et sympathisants qui voudraient lui témoigner leur solidarité seront les bienvenus.

M. D.

L'assistance.

La situation actuelle met la vie de l'ouvrier dans une situation des plus pénibles, si bien qu'il se voit parfois obligé d'avoir recours à l'assistance.

A bout de ressources, c'est avec crainte que le crève-faim victimé du désordre capitaliste, fait son entrée dans le bureau de M. Fassnacht, notre très agréable employé préposé à l'Assistance bernoise de la Chaux-de-Fonds.

M. Fassnacht, que son métier a probablement rendu acariâtre, a vite fait de liquider votre affaire. Ce Monsieur, qui n'est pas dans une mauvaise situation, ne peut savoir combien est douloureuse la position de la victime.

Une personne qui ne peut se mettre en ordre avec ses cotisations de la caisse de chômage se voit, si elle ne trouve à emprunter la somme, supprimer les secours pendant une quinzaine.

L'Assistance qui devrait aider à cette situation le fait avec une telle lenteur (car il faut un mois pour recevoir la formidable somme de 45 fr.) vous donne pour vous faire prendre patience en attendant que ce temps soit écoulé, un bon de 10 fr. pour la nourriture.

A vous lecteurs de juger si cette somme est suffisante pour manger à tous les repas.

Mettez-vous à la place de la victime au bureau où l'employé insouciant de la misère, vous crève le cœur et quel gâchis, quel acte humanitaire que cette réponse: Débrouillez-vous!

Helas! il faut nous débrouiller. Devons-nous être des vrais humains en supprimant toutes ces institutions qui ne sont pas dignes de notre humanité. Le régime actuel qui s'en fait un point d'appui pour asservir le peuple devrait en rougir de honte. Oui, débrouillons-nous à la réalisation d'une humanité meilleure.

L. F.

En matière de réforme, ce n'est pas d'ordinaire la notion du but qui fait défaut, pas plus que la bonne intention, c'est le moyen; la Convention put bien un jour créer l'émancipation des noirs; comme elle ne sut en faire des travailleurs, elle n'en fit pas non plus des hommes libres. Tout de même l'Evangile put bien aussi annoncer la rédemption du genre humain, la liberté des esclaves, l'égalité de tous, les hommes devant Dieu; comme il ne sut convertir en proposition de droit ce qui, dans sa pensée, ne devait être que le triomphe de la charité, comme il répugnait même à la pensée évangélique qu'une pareille conversion eût lieu, il ne réussit pas mieux que la Convention: il n'y eut jamais moins d'égalité que parmi les frères en Jésus-Christ.

(P.-J. Proudhon: De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise, vol. II, p. 199.)

Sacco et Vanzetti

Superbe lithographie en quatre couleurs, format 50 x 65 cm., au prix de 1 franc l'exemplaire.

L'infâme chaise brisée, Thayer, Fuller et Elliot gisent sous elle, tandis que Vanzetti donnant la main à Sacco, répète à la foule les paroles: « Je veux un toit pour chaque famille, du pain pour chaque bouche, de l'éducation pour chaque cœur, de la lumière pour chaque intelligence. »

Genève — Imprimerie, 23, rue des Bains